

## individuelle et collective

Producteur								
Nom			Compte n°					
Sinistre n°		Police n°						
Preneur d'assurance								
Nom, prénom ou dénominatio	n sociale							
Profession			Tél.					
Rue			N°	Bte				
Code postal	Localité							
Blessé								
Nom, prénom			Date de naissance	•				
Profession - industrie			Tél.					
Rue			N°	Bte				
Code postal	Localité							
Mutuelle								
Dénomination			N° d'aff	iliat.				
Rue			N°	Bte				
Code postal	Localité							
Assurance contre les accidents	à une autre compagnie ?	oui non						
Nom de cette compagnie			N° de police					
Garanties accordées								
S'il s'agit d'une assurance Collective, indiquer le nom de l'assureur Accidents du Travail								
Accident								
Date • •	Jour	Heure	Avant-midi	Après-midi				
Endroit précis								
Accident de vie privée	non non	Accident du travail	oui non					
Causes et circonstances détaille	ées							

Témoin								
Nom, prénom				Tél.				
Rue				N°	Bte			
Code postal	Localité							
Y-a-t-il suspension de travail ?	oui non							
Si oui, depuis le •	à	heures	Avant-midi	Après-midi	Durée prévue			
Soins								
Par qui ont-ils été donnés ?								
Nom, prénom				Tél.				
Rue				N°	Bte			
Code postal	Localité							
Tiers en cause								
Nom, prénom				Tél.				
Rue				N°	Bte			
Code postal	Localité							
Compagnie d'assurances								
Autorité ayant procédé au constat								
Avertissement  Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers la compagnie d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal. En outre, l'intéressé est repris dans le fichier du GIE Datassur, qui comporte tous les risques spécialement suivis par les assureurs qui y sont affiliés.  Loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée  * Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans les fichiers de VIVIUM. Elles pourront être utilisées à des fins commerciales et à toute gestion relative aux contrats d'assurances IARD. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données ainsi que de la possibilité de consulter le registre public tenu auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée.  * Dans un but de gestion rapide du dossier sinistre, vous donnez par la présente votre consentement spécial quant au traitement des données médicales vous concernant.  DATASSUR  Vous donnez par la présente votre consentement à la communication par VIVIUM au GIE Datassur, des données à caractère personnel pertinentes dans le cadre exclusif de l'appréciation des risques et de la gestion des contrats et des sinistres y relatifs. Toute personne justifiant de son identité a le droit d'obtenir auprès de Datassur communication et, le cas échéant, rectification des données le concernant. Pour exercer ce droit, la personne adresse une demande datée et signée accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Datassur, Service « fichiers », square de Meeûs 29 à 1000 Bruxelles.								
Remarque Toute plainte au sujet du contrat d'assurance peut être adressée à l'Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs, 35 à 1000 Bruxelles - Tél: 02 547 58 71).								
L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité d'intenter une action en justice.								

N.B. La déclaration, dûment complétée, doit être envoyée à la Compagnie au plus tard dans les 8 jours de l'accident.

, le • •

Fait à

Signature du preneur d'assurance,